



PEGOLAND® FLEX

Mortier-colle avec liants mixtes, déformable



GlobalEPD
A VERIFIED ENVIRONMENTAL DECLARATION



DESCRIPTION

Mortier-colle avec liants mixtes. Flexibilité et haute adhérence. Pour la pose de revêtements intérieurs et extérieurs. Spécialement recommandé pour les façades, la pose de revêtements de grandes dimensions et la pose de revêtements sur chauffage au sol. Pour l'encollage de tous types de pièces en céramique.

COMPOSITION

Produit à base de ciment de haute résistance, de granulats tamisés, d'adjuvants et de résines synthétiques. Garantie d'un degré élevé d'accrochage, d'une bonne maniabilité et d'une résistance à l'usure.

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Réduction du glissement. Excellente adhérence initiale.
- Temps ouvert élevé, permet de rectifier des pièces.
- Déformable. Type S1. Conformément à la norme UNE EN 12002.
- Évite de devoir mouiller les pièces ou les supports grâce à son pouvoir de rétention d'eau.
- Adhésion de tous types de pièces en céramique, marbre, granit et pierre naturelle.
- Recommandé pour les grands formats
- Utilisation en intérieur et extérieur. Façades.
- Collage de grandes surfaces à fort trafic, de sols avec chauffage au sol, de chambres froides et de chevauchements.
- Revêtement de piscine.
- Pose de pièces céramique sur des imperméabilisations de la gamme Morcem Dry.

SUPPORTS

- Supports conventionnels en ciment.
- Convient pour la pose sur tous les types de plaques de plâtre cartonnées.
- Support en marbre, granit, terrazzo, pierre naturelle et tous types de céramiques pour les revêtements de sol et les revêtements intérieurs et extérieurs.
- Les supports doivent être résistants, stables, propres et dépoussiérés, sans restes d'agent décoffrant, produits organiques, etc.
- Tous les supports devront avoir une planéité adéquate. Dans le cas contraire, former des surélévations jusqu'à 5 mm avec le même produit 48 heures avant l'encollage. Pour des épaisseurs supérieures utiliser:
 - Sols: selon le cas concret utiliser le ragréage NIVELAND 10R ou le PAVILAND RECRECIDO AUTONIVELANTE.
 - Dans les revêtements : mortiers de régularisation ayant une résistance à la traction suffisante et dont le retrait de durcissement est déjà terminé.
- Dans des conditions de chaleur et vent ou dans le cas de supports très absorbants, il convient d'humidifier le support puis d'attendre qu'il ne reste plus de pellicule d'eau.
- Ne pas appliquer sur plâtres ou peintures.
- Dans les chaussées extérieures, le support doit avoir une pente égale ou supérieure à 1%.

MODE D'EMPLOI

- Ajouter de l'eau et mélanger manuellement ou mécaniquement jusqu'à obtenir une consistance homogène et maniable.
- Laisser reposer durant 5 minutes et malaxer à nouveau.
- Étendre le produit malaxé sur le support au moyen d'une lisseuse sur une surface maximum de 2m².
- Brosser avec une lisseuse dentée pour corriger l'épaisseur (voir tableau).
- Placez les pièces sur l'adhésif frais, en pressant et en déplaçant jusqu'à ce que les rainures soient complètement aplaties et que toute la surface de la céramique soit correctement collée. Vérifiez périodiquement l'adhérence de l'adhésif en soulevant un carreau préalablement posé ; si vous observez un film sans transfert à la surface de l'adhésif ou une déshydratation de l'adhésif, retirez le matériau et appliquez un nouveau produit.
- Les carreaux doivent être posés selon la méthode du double encollage en extérieur, pour les formats supérieurs à 900 cm², dans les sols commerciaux ou industriels, s'il y a un chauffage actif, lors de la pose de carreaux céramiques, si des systèmes d'égalisation sont utilisés ou si les carreaux présentent un relief qui rend difficile un bon contact avec la colle.
- Respecter les joints de construction (dilatation, contraction, fractionnement, joints périmétraux d'angles) ainsi que les joints entre les bardeaux. (minimum 2 mm).
- Le remplissage des joints se fera après 24 h sur les parements verticaux et après 48 heures sur les revêtements. Employer le mortier de la GAMME MORCEMCOLOR adéquat, selon le type de joint.

NOTE: Plus le temps entre le brossage et la pose des pièces est court, meilleurs seront les résultats.

Poids maximum sur les parements verticaux: 40 kg/m²

FORMAT DU CARREAU	TRUELLE DENTÉE	ENCOLLAGE
< 100 cm²	U4 (4 x 4 x 4)	Simple
≤ 450 cm²	U6 (6 x 6 x 6)	Simple
≤ 900 cm²	U6 (6 x 6 x 6) U9 (9 x 9 x 9) ó n10	Double-Simple
> 900 cm²	U9 (9 x 9 x 9) ó n10	Double

TABLE DE TRUELLES DENTÉES

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- Ne pas utiliser au dessous de 5°C ni au dessus de 30°C.
- Ne pas utiliser en cas de risques de gelées, pluies, vents forts ou ensoleillement direct.
- En cas de conditions climatologiques extrêmes (vents forts ou hautes températures) a lieu un séchage plus rapide que d'habitude.
- En revêtements de murs ou sols de plus de 50 m² à l'intérieur et 30 m² à l'extérieur ou pour des surfaces allongées de plus de 15 m linéaires, il est recommandé de laisser des joints de fractionnement remplis d'un mastic déformable de la gamme PUMALASTIC.
- En revêtements de sols intérieurs de plus de 15 m² il est recommandé de laisser un joint de dilatation périphérique entre le revêtement et les parois ou les piliers, d'environ 5 mm caché par une plinthe et remplis avec un mastic déformable de la gamme PUMALASTIC.
- Sur des sols à chauffage radiant, ce dernier devra être éteint au moins 48 heures avant, et l'allumage devra être réalisé de façon graduelle une fois écoulés au moins 7 jours depuis la pose du sol et l'opération de rejointage.
- Pour les supports en plâtre, utiliser PEGOLAND ESPECIAL YESO en évitant de couvrir les plâtres morts et les enduits faibles.
- Pour ardoise et les pièces sensibles à l'humidité, utiliser PEGOLAND FLEX RECORD.
- Pour les supports à base de plâtre, utiliser le PEGOLAND ESPECIAL YESO ou le PEGOLAND PORCELANICO ESPECIAL YESO. Ne pas appliquer sur plâtres morts ou à faible résistance.
- Sur les façades et parois extérieures, la pose du matériel se fera toujours par ancrage ou fixation mécanique lorsqu'une des conditions suivantes ne serait pas remplie: format inférieur à 2400 cm², aucun côté supérieur à 60 cm, poids inférieur à 40 kg/m² ou hauteur inférieure à 3 mètres.
- Dans les chambres froides, celles-ci devront être éteintes jusqu'à ce que le durcissement correct de l'adhésif ait lieu, tout au moins 7 jours, suivant les conditions ambiantes.
- L'étanchéité de la piscine doit être assuré par l'exécution de sa structure.
- Pour les pièces renforcées avec des treillis en fibre de verre au dos, consulter le service technique.
- Ne pas faire le collage « par plots »
- Les temps d'utilisation et de prise de la colle varient avec la température, les courants d'air, l'absorption du support et des carreaux.

PRÉSENTATION

COLLES

PEGOLAND® FLEX

DONNÉES TECHNIQUES

Sacs de 25 kg en papier plastifié et sacs de 5 kg en polyéthylène.
Stockage:
Jusqu'à 1 an (sacs de 25 Kg en papier plastifié)
Jusqu'à 2 ans (sacs en polyéthylène de 5 kg)
À l'intérieur de l'emballage d'origine fermé, à l'abri des intempéries et de l'humidité.

(Résultats statistiques obtenus dans des conditions standard)

Aspect	Poudre BLANCHE ou GRISE
Densité apparente de la poudre	1,5 ± 0,2 g/cm ³
Densité produit malaxé	1,7 ± 0,2 g/cm ³
Temps d'ajustement	Approximativement 30 min. (Selon conditions climatiques)
Durée Pratique d'Utilisation (DPU)	Approximativement 2 h. (Selon conditions climatiques)
Adhérence initiale	≥ 1,0 N/mm ²
Adhérence après action de l'eau	≥ 1,0 N/mm ²
Adhérence après le vieillissement sous action de la chaleur	≥ 1,0 N/mm ²
Adhérence après le cycle gel-dégel	≥ 1,0 N/mm ²
Température d'utilisation	- 30°C à 90°C
Classification selon norme NF EN 12004:2008	C2 TE
Classification selon norme NF EN 12002:2009	S1
Rendement approximatif:	Collage simple: 4 kg/m ² Collage double: 6 kg/m ²

DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE DE PRODUIT (DEP)

Mortier élaboré avec des granulats issus de carrières proches des centres de production réduisant les émissions de gaz à effet de serre associés à leur transport et élaborés dans des centres de production équipés de systèmes de management environnemental certifiés conformément à la norme ISO 14001, un engagement ferme en faveur du développement durable et du respect de l'environnement.

Mortier muni d'une étiquette environnementale de type III (la plus exigeante) Déclaration Environnementale de Produit vérifiée en externe par l'AENOR

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc.. Ils ne sont pas exigibles à des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions de la norme de référence.